



INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA MUNICIPALITE

FEVRIER 2023

OBJETS	COMMUNICATIONS
Séance du 6 février 2023	
Eclairage public	La Municipalité a adopté le préavis n° 2023/02 demande de crédit de CHF 40'720.00 pour le remplacement du système de l'éclairage public
Constructions Parcelle n°290 Zone agricole	La Municipalité a délivré les permis d'utiliser pour la stabulation libre et le silo.

Séance du 20 février 2023

Transports publics	La Municipalité a fait installer des poubelles aux deux arrêts de bus de Praz Botsard.
Transports publics	La Municipalité a adjugé l'installation d'un abribus à l'arrêt Le Corria.
Routes	La Municipalité a installé un miroir au carrefour entre les chemins La Riaz et Bourg-Dessus.
EU-EC	La Municipalité a adopté le préavis n° 2023/03 - demande de crédit de CHF 111'000.00 – pour la pose d'un collecteur d'eau claire pour l'évacuation des eaux de ruissellement à Bressonnaz-Dessous, profitant du chantier prévu par le service des routes du Canton.
Eau	La Municipalité a fait réparer une fuite d'eau le 10 février sur la route du Village, en face de l'immeuble portant le n° 9.
Eau	La Municipalité a pris acte de l'engagement de 2 nouveaux gardes-pêche permanents par la DGE, dont M. Stéphane Furer pour notre circonscription 8.
Constructions Parcelle n° 486	La Municipalité a délivré le permis d'habiter pour les transformations entreprises, suite au contrôle de fin de chantier.
Constructions Parcelle n° 412 Zone agricole	La Municipalité a délivré le permis de construire dispensé de l'enquête publique avec l'accord de la DGTL pour mise en conformité de travaux d'assainissement et suppression du couvert de piscine
Personnel	La Municipalité a diffusé l'offre d'emploi pour un ou une nouveau (elle) secrétaire municipale (e) à 60 % dès le 1er septembre 2023. Délai de réception des postulations : 20 mars 2023.
Police	La Municipalité a autorisé la manifestation « porte ouverte » organisée par Vulliens Event le 3 mars 2023 entre 16h et 20h dans les locaux nord du collège.
Police	La Municipalité a autorisé la manifestation privée de la soirée du 3 mars 2023 à la grande-salle.

Séance du 27 février 2023

Forêts	La Municipalité a pris acte de la fermeture du sentier pédestre Gustave Roud au Pont des Prés par la commune de Jorat-Mézières pour l'évacuation d'arbres tombés.
Constructions PACom	La Municipalité a adopté le préavis n° 2023/01 sur la révision du plan d'affectation communal et ses annexes, dont 3 propositions de levées d'oppositions.
Constructions Parcelle n° 431	La Municipalité a signé l'annonce d'installation photovoltaïque supplémentaire, non soumise à autorisation, de 32 m ² de panneaux rapportés sur toiture, orientation est et ouest. Les cadres doivent être noirs et les verres antireflets.
Ecole	La Municipalité a accepté de soutenir le Passeport-Vacances Oron-Jorat, en versant annuellement CHF 1.00 par habitant.

Grande-salle	La Municipalité a adjugé les travaux d'agrandissement du couvert nord de la grande-salle.
Maison communale	La Municipalité a signé un nouveau bail à loyer pour l'appartement de 2 pièces au rez-de-chaussée sud dès le 1 ^{er} mai 2023.
Routes	La Municipalité a pris acte de l'annonce de la Romande Energie pour la mise en souterrain de la ligne électrique de La Planche. Un permis de fouille a été délivré pour le carrefour entre les chemins de La Planche et Clos de la Crausaz. Les travaux sont prévus depuis la mi-avril jusqu'en mai.